

Quand fut accompli le temps prescrit par la loi de Moïse pour la purification, les parents de Jésus l'amènèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, selon ce qui est écrit dans la Loi : Tout premier-né de sexe masculin sera consacré au Seigneur. Ils venaient aussi offrir le sacrifice prescrit par la loi du Seigneur : un couple de tourterelles ou deux petites colombes. Or, il y avait à Jérusalem un homme appelé Syméon. C'était un homme juste et religieux, qui attendait la Consolation d'Israël, et l'Esprit Saint était sur lui. Il avait reçu de l'Esprit Saint l'annonce qu'il ne verrait pas la mort avant d'avoir vu le Christ, le Messie du Seigneur. Sous l'action de l'Esprit, Syméon vint au Temple. Au moment où les parents présentaient l'enfant Jésus pour se conformer au rite de la Loi qui le concernait, Syméon reçut l'enfant dans ses bras, et il bénit Dieu en disant : « Maintenant, ô Maître souverain, tu peux laisser ton serviteur s'en aller en paix, selon ta parole. Car mes yeux ont vu le salut que tu préparais à la face des peuples : lumière qui se révèle aux nations et donne gloire à ton peuple Israël. » Le père et la mère de l'enfant s'étonnaient de ce qui était dit de lui. Syméon les bénit, puis il dit à Marie sa mère : « Voici que cet enfant provoquera la chute et le relèvement de beaucoup en Israël. Il sera un signe de contradiction – et toi, ton âme sera traversée d'un glaive – : ainsi seront dévoilées les pensées qui viennent du cœur d'un grand nombre. » Il y avait aussi une femme prophète, Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser. Elle était très avancée en âge ; après sept ans de mariage, demeurée veuve, elle était arrivée à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Elle ne s'éloignait pas du Temple, servant Dieu jour et nuit dans le jeûne et la prière. Survenant à cette heure même, elle proclamait les louanges de Dieu et parlait de l'enfant à tous ceux qui attendaient la délivrance de Jérusalem. Lorsqu'ils eurent achevé tout ce que prescrivait la loi du Seigneur, ils retournèrent en Galilée, dans leur ville de Nazareth. L'enfant, lui, grandissait et se fortifiait, rempli de sagesse, et la grâce de Dieu était sur lui.

Intentions de messe

Défunt(s) de la semaine : Mme Yvonne CHESNOUARD (87 ans) à Chalonnnes et Mme Huguette DUBOIS (94 ans) à Rochefort

Dimanche 31 décembre 10h30 à Saint-Maurille : Joseph OGER et Fam. OGER-LAMOUREUX ; Louis DEFAIS et Marie-Renée RICOU – Grégoire TREMBLAY et Déf. de sa Fam.



**Infos paroissiales
du 31 décembre 2023**

Sainte Famille

Édito par le père Guillaume, Curé

« *Car mes yeux ont vu le salut* » (Lc 2,30)

Le vieillard Syméon attendait la Consolation d'Israël. Alors que l'Enfant Jésus est présenté au Temple, le prophète vient le bénir et rendre grâce à Dieu pour le Salut qu'Il apporte dans le monde.

En cette Octave de la Nativité, nous célébrons la Sainte Famille. Et tous, nous sommes appelés à découvrir en Jésus-Christ « *le salut* [préparé] *à la face des peuples* ». En cette fin d'année civile, c'est le temps du bilan : regarder en arrière ce qui s'est vécu pour en récolter les fruits ; et aussi pour espérer du meilleur dans l'année qui vient pour tout ce qui a été plus douloureux cette année écoulée.

Car le Salut vient en Jésus-Christ. Dans la Foi, nous pouvons, nous devons le reconnaître ! Notre monde a tant besoin de ce Salut que Dieu nous offre par sa présence au milieu de son Église. Certes, nous devons tous agir, lorsque cela nous est possible, pour faire grandir le Bien en ce monde, mais, *in fine*, c'est Dieu qui sauvera ce monde. C'est en mettant notre Espérance en Lui que nous pouvons devenir véritablement des artisans de paix et d'amour en ce monde. C'est en puisant en Lui la force et le courage de notre agir que nous serons, entre Ses Mains, des instruments de ce Salut.

Dieu est venu dans le monde pour nous donner de contempler en Lui la Gloire du Ciel à venir. Par notre vie chrétienne, nous devons nous nourrir de Sa Grâce pour devenir, à sa suite, des témoins de la Lumière.

Comme l'Enfant Jésus, nous sommes appelés à grandir et à nous fortifier dans la Foi, par la Grâce de Dieu. La Paix de notre monde commencera par nous-mêmes. Si nous espérons que le Bien est victorieux en ce monde, alors nous devons d'abord le laisser triompher dans notre propre cœur. Car le Salut de Dieu commence d'abord dans notre propre vie.

Horaires des Messes

Lundi 1^{er} janvier	Ste Marie, Mère de Dieu	11h00	Messe à Notre Dame
Mardi 2 janvier	St Basile le Grand et St Grégoire de Nazianze	09h00 18h00	Adoration à St Maurille Messe à Chaudefonds
Mercredi 3 janvier	Ste Geneviève	09h00 09h30	Adoration à Rochefort Messe à Rochefort
Jeudi 4 janvier	Ste Angèle de Foligno	09h00 11h00	Pas de messe Chapelet à Rochefort
Vendredi 5 janvier	St Edouard le Confesseur	18h00	Messe à St Maurille
Samedi 6 janvier	St Félix, évêque de France	09h30	Messe à Notre Dame
Samedi 6 janvier	Messe anticipée	18h00	Messe à Rochefort
Dimanche 7 janvier	Épiphanie du Seigneur	10h30	Messe à St Maurille

Infos paroissiales et diocésaines

■ Campagne du Denier de l'Avent

La campagne du Denier du Culte pour l'Avent a commencé dans notre diocèse. L'Église ne vit que par les dons qu'elle reçoit. Et c'est grâce à la générosité de ses fidèles qu'elle peut remplir ses missions. Le Denier représente une grande partie des ressources de l'Église. Et sans votre participation, c'est tout l'élan missionnaire de l'Église qui se trouve freiné.

Tout don est important et chacun donne à la mesure de ses moyens. Quand la question du combien lui est posée, l'Église a pour habitude de répondre que c'est de l'ordre de 1 ou 2% de ses revenus qu'il est bon d'offrir à l'Église.

■ « Abbé – Mousse – Papas »

La prochaine rencontre des papas de la paroisse aura lieu le vendredi 5 janvier 2024. Comme d'habitude, au programme : Messe à 18h00, partage fraternel autour d'une bière au presbytère à partir de 18h30, suivi d'un topo. Fin à 20h00.

■ Galette des Rois de la paroisse

A l'occasion de l'Épiphanie, nous partagerons la traditionnelle Galette des Rois à l'issue de la messe, le dimanche 7 janvier 2024.

■ Pèlerinage paroissial à Rome

Une réunion d'information pour préparer ce pèlerinage aura lieu le lundi **8 janvier 2024** à 20h30 au presbytère. Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au 31 janvier 2024.

■ Pèlerinage des prêtres du Diocèse

Fin janvier, les prêtres du Diocèse partiront en pèlerinage à Rome avec notre évêque. En raison de cela, la messe du **dimanche 21 janvier 2024** sera célébrée exceptionnellement à 10h00 et les messes de la semaine (du 22 au 26 janvier) seront supprimées.

■ Dates de soirées Louange à St Laurent

Exceptionnellement pas en janvier !

Lundi 5 février ; Lundi 4 mars ; Lundi 15 avril ; Lundi 6 mai ; Lundi 3 juin.

■ Soirée festive des Bénévoles de la Paroisse

Après quelques années d'interruption, il est bon de pouvoir reprendre cette belle et saine tradition : en remerciement de leur engagement et de leur dévouement, la paroisse invite tous ses bénévoles à une soirée festive, le **vendredi 2 février 2024**, à partir de 19h30, à la salle municipale de Chaudefonds-sur-Layon. Chandelour oblige, nous partagerons, ce soir-là, galettes et crêpes.

Cette soirée vise à rassembler de façon conviviale toutes les personnes en lien avec un service de la paroisse ainsi que toutes celles qui souhaiteraient s'y investir, même si ce n'est pas dans l'immédiat. Des bulletins d'inscriptions seront bientôt envoyés aux membres des différents services (et sinon disponibles au presbytère), afin de nous permettre d'organiser au mieux cette soirée.

■ Journal « Rencontre »

Les nouveaux journaux sont arrivés et disponibles dans la chapelle du Sacré Cœur (à côté de la crèche) en l'église Saint-Maurille. Merci aux distributeurs pour ce service. Vous pouvez rapporter les exemplaires non distribués. (Hélène LAVALLET – 06 77 09 27 42)

■ Chauffage des églises

Actuellement nous allumons le chauffage des églises quand la température extérieure est inférieure à 10°C, cette décision a été prise il y a un an pour des raisons d'économies puisque seuls vos dons permettent de subvenir aux besoins de fonctionnement de la paroisse.

Chauffer les églises pendant une heure (une messe) coûte entre 40€ (une moitié de chauffages allumés) et 80€ (totalité des chauffages allumés). Nous pouvons modifier la règle de 10°C mais nous aurons besoin de vos contributions.

Avant toute décision, nous souhaitons sonder nos paroissiens avec une question unique : est-ce que cette règle de 10°C vous convient ?

(Vous pouvez remplir ce questionnaire et le déposer au presbytère, ou bien remplir le formulaire en ligne en flashant le QR Code à côté)

Question : Est-ce que la règle des 10°C vous convient ?

Oui Non

Question : Si vous avez répondu « non », alors quelle serait la bonne température limite selon vous ?

8°C 9°C 11°C 12°C



Une annonce à faire passer ? → communication.stmaurille@gmail.com